

L'oxycodone en tête des antalgiques stupéfiants prescrits en France en 2019

Mots-clés : #neuro #psychiatrie #vigilance #agences sanitaires #cancer #rhumato #épidémio #douleur #addiction #ANSM #bon usage-RTU

PARIS, 5 juillet 2021 (APMnews) - L'oxycodone est devenue, pour la première fois, l'antalgique stupéfiant le plus prescrit en France dans l'enquête Asos, sur les antalgiques stupéfiants et ordonnances sécurisées, menée par le Réseau français d'addictovigilance.

Menée à l'échelle nationale depuis 2001, l'enquête Asos interroge un échantillon aléatoire de pharmacies d'officine sur les prescriptions d'antalgiques stupéfiants qu'elles voient passer afin de décrire la population traitée et les modalités de prescription, d'évaluer le respect des règles de prescription et de suivre l'évolution dans le temps de ces données, indique le centre d'évaluation et d'information sur la pharmacodépendance et addictovigilance (CEIP-A) du CHU de Bordeaux dans le dernier bulletin de l'association des CEIP-A diffusé fin juin.

En 2019, l'enquête a porté sur les ordonnances de 518 patients vues dans 74 pharmacies; ces patients avaient 68,2 ans en moyenne (69 ans en médiane) et autour de 60% sont des femmes.

Les prescriptions d'oxycodone ont augmenté régulièrement depuis 2007, passant de 8,3% à 34% en 2019; l'oxycodone est devenue cette année-là, pour la première fois depuis le début de l'enquête, l'antalgique stupéfiant le plus prescrit.

Mais depuis 2017, il est prescrit à parts presque égales avec la morphine et le fentanyl. Ces trois antalgiques représentent plus de 98% des prescriptions.

Les prescriptions de morphine et de fentanyl, principalement la forme transdermique à libération prolongée, diminuent régulièrement depuis 2007, bien que celles de fentanyl connaissent un retour à la hausse depuis 2015.

Concernant l'hydromorphone et la buprénorphine, leurs prescriptions sont toujours restées faibles. Quant au tapentadol, aucune prescription n'a été observée pendant la période d'étude (2007-2019).

Les données sur les indications montrent une baisse des antalgiques stupéfiants en oncologie puis depuis 2013, une stabilisation, représentant les deuxièmes principales indications (30,2%) derrière les indications rhumatologiques. Alors que le fentanyl transdermique et la morphine étaient les médicaments de référence dans le traitement de la douleur cancéreuse, les prescriptions d'oxycodone augmentent de manière significative depuis 2008. Elle supplante la morphine et en 2018 et 2019, devient avec le fentanyl les antalgiques stupéfiants les plus prescrits dans cette indication.

En tête de liste depuis 2009, les indications rhumatologiques se sont stabilisées ensuite et représentaient en 2019 31,5% de l'ensemble des prescriptions. La morphine a été l'opioïde le plus prescrit dans ces indications de 2013 à 2018 (autour de 40%) et les prescriptions d'oxycodone ont progressé régulièrement pour atteindre la première place pour la première fois en 2019.

Les indications neurologiques sont en légère augmentation depuis 2007 et là encore, les prescriptions ont augmenté de manière statistiquement significative pour atteindre la deuxième place en 2019.

Les autres indications sont en augmentation, passant globalement en troisième place: il s'agit de douleurs postopératoires, traumatiques, dentaires et de maladies diverses (migraine, maladie de Crohn, fibromyalgie,

etc.). La morphine se classait presque toujours en première position, jusqu'en 2018, date à laquelle l'oxycodone est devenu l'antalgique opioïde le plus prescrit.

Globalement, ces données confirment la tendance à la hausse de l'exposition aux antalgiques en France, avec une augmentation importante de l'oxycodone. Il apparaît en particulier une progression de l'oxycodone et du fentanyl transdermique dans les douleurs chroniques non cancéreuses et à la modification de leurs autorisations de mise sur le marché (AMM) en 2010 et 2008 respectivement, incluant les douleurs rhumatologiques et neuropathiques, rappellent les auteurs.

En outre, alors que ces deux médicaments sont plus puissants que la morphine (respectivement 100 et 2 fois plus), il apparaît, d'une part, un taux de prescriptions non conformes de fentanyl transmuqueux de 30%, pour des douleurs aiguës ou des douleurs neuropathiques alors qu'il est indiqué dans des épisodes douloureux paroxystiques chez les patients traités par des opioïdes à action prolongée pour des douleurs cancéreuses chroniques et d'autre part, des signaux d'abus ou de détournement d'oxycodone depuis quelques années, dans la population générale ainsi que chez les usagers de drogues.

Ces résultats soulignent la nécessité de stratégies à long terme pour modifier les habitudes de prescription de manière cohérente et l'absence de réévaluation de la douleur pour une part des patients ayant un usage hors autorisation de mise sur le marché (AMM), ce qui est un facteur de risque de trouble de l'usage, concluent les auteurs.

ld/ab/APMnews

[LD7QVRLTU]

NEUROPSY INDUSTRIES DE SANTE

Aucune des informations contenues sur ce site internet ne peut être reproduite ou rediffusée sans le consentement écrit et préalable d'APM International. Les informations et données APM sont la propriété d'APM International.

©1989-2022 APM International -

<https://www.apmnews.com/depeche/182147/369888/l-oxycodone-en-tete-des-antalgiques-stupefiants-prescrits-en-france-en-2019>